

2015/14

**Quelle solidarité de l'Europe envers
les candidats à l'asile risquant leur vie
en Méditerranée ?
Exemple de réfugiés syriens qui
accostent sur les îles grecques**

par GAËLLE TIMMERMAN

*Analyses &
Études*
Migrations



Nos analyses et études, publiées dans le cadre de l'Éducation permanente, sont rédigées à partir de recherches menées par le Comité de rédaction de SIREAS sous la direction de Mauro Sbolgi, éditeur responsable. Les questions traitées sont choisies en fonction des thèmes qui intéressent notre public et développées avec professionnalisme tout en ayant le souci de rendre les textes accessibles à l'ensemble de notre public.

Ces publications s'articulent autour de cinq thèmes

QUESTIONS SOCIALES
DROITS DE L'HOMME
MIGRATIONS
POLITIQUE INTERNATIONALE
Économie

Toutes nos publications peuvent être consultées et téléchargées sur nos sites www.lesitinerrances.com et www.sireas.be, elles sont aussi disponibles en version papier sur simple demande à educationpermanente@sireas.be

Vous pouvez réagir sur notre forum consacré au sujet : www.lesitinerrances.com



**Service International de Recherche,
d'Éducation et d'Action Sociale asbl**
Secteur Éducation Permanente
Rue du Champ de Mars, 5 – 1050 Bruxelles
Tél. : 02/274 15 50 – Fax : 02/274 15 58
educationpermanente@sireas.be
www.lesitinerrances.com

Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



En 2015, le nombre d'arrivées de réfugiés syriens en Europe via les îles grecques n'a cessé d'augmenter. Une situation difficile à gérer pour la Grèce qui traverse déjà en ce moment une crise économique et sociale profonde et qui n'a pas les ressources suffisantes pour accueillir correctement ces migrants fuyant des conditions de vie inacceptables dans leur pays d'origine. Une double peine pour ces candidats réfugiés qui, croyant avoir enfin atteint une Europe accueillante et paisible, déchantent dès leur arrivée sur le sol grec.

Ce phénomène témoigne également d'une aggravation de la situation en Syrie. En effet, aujourd'hui, selon le Haut-Commissariat aux réfugiés, le conflit syrien (qui a débuté en 2011) aurait déjà engendré plus de 4 millions de réfugiés¹.

Le cas des îles grecques permet de mettre en lumière les incohérences et problèmes inhérents à la question de l'asile en Europe. Une minorité de réfugiés syriens trouvent asile en Europe et pourtant cela crée déjà des tensions entre les pays qui constituent le point de chute de la plupart des migrants sur les rives européennes de la Méditerranée (Grèce et Italie) et le reste de l'Europe. Chacun se renvoie la balle, oubliant qu'au centre de ces négociations se jouent des vies humaines et le destin de millions de personnes qui fuient la guerre.

Comment cette nouvelle vague migratoire est-elle gérée par la Grèce ? L'Europe compte-t-elle beaucoup de réfugiés syriens ? Quelles solutions l'Europe prône-t-elle pour faire face à cette situation et que penser de ses propositions ? Quel rôle la communauté internationale a-t-elle à jouer dans cette catastrophe humanitaire ? C'est à ces questions que nous allons tenter de répondre dans cet article.

1 Chiffre annoncé en été 2015.

REJOINDRE L'EUROPE VIA LES ÎLES GRECQUES, EXEMPLE AVEC L'ÎLE DE LESBOS

Lesbos, une petite île grecque du Nord-est de la mer Égée : mer bleue, petits ports de pêche,... Et située à seulement quelques kilomètres des côtes turques. C'est ce dernier point qui attire non pas les touristes, mais bien les nombreux candidats réfugiés qui accostent quotidiennement sur les plages de l'île, de jour comme de nuit.

Selon le Haut-Commissariat aux réfugiés, environ 600 réfugiés arrivent chaque jour dans les îles grecques, dont la moitié à Lesbos. Ces derniers proviennent principalement de Syrie, d'Afghanistan et d'Irak (5).

À Lesbos, les habitants du petit village de Skala Sikaminia, situé à 9km des côtes turques, parlent également de nombreux Pakistanais qui accosteraient quotidiennement. Certains villageois estiment que depuis l'élection d'Alexis Tsipras, les arrivées de migrants ont augmenté. Cependant ne sont-elles pas à incomber à l'aggravation du conflit syrien, à la construction d'un mur anti-migrants entre la Grèce et la Turquie ainsi qu'à la fin d'une trêve due aux mauvaises conditions climatiques hivernales ?

Si M. Tsipras, premier ministre de la gauche radicale (SYRIZA), désire appliquer une politique migratoire moins dure que son prédécesseur conservateur, il n'en reste pas moins concerné par le sort des îles qui se voient débordées par ces vagues migratoires : le gouvernement a donné la directive de réquisitionner des bâtiments publics ou de l'armée pour abriter les réfugiés et a déclaré : « *Notre objectif est de soulager les îles le plus rapidement possible. Elles ne sont pas du tout équipées pour faire face à de tels flux alors que la saison touristique, dont elles dépendent largement économiquement, commence* ». (1)

Le premier ministre qui désire des solutions d'accueil plus humaines et respectueuses des droits de l'homme que ses prédécesseurs pour les migrants, en appelle à la solidarité européenne. Comme l'explique Ketty Kehayoglou du Haut-Commissariat aux Réfugiés : « *Près de 90% des arrivants sont des réfugiés politiques potentiels. Et 60% au moins sont des Syriens. Le problème dépasse largement la Grèce car nous observons une hausse des réfugiés syriens partout.* ». (1)

Concernant les réactions de la population grecque, à Skala Sikaminia, les villageois ne montrent pas d'hostilité envers les réfugiés et certains grecs apportent leur aide aux migrants. La plupart semble plus préoccupée par la crise grecque que par l'arrivée massive des Syriens sur leur île. Les taxis refusent cependant de les amener jusqu'à Mytilini, capitale de l'île (environ deux jours de marche pour y parvenir) et certains commerçants se plaignent de la baisse du tourisme, due selon eux à l'arrivée des réfugiés.

D'autres, par contre, y voient une source de revenus, la plupart de ces voyageurs un peu particuliers emportant toute leur fortune en cash dans leurs poches. Il n'est donc pas rare de voir l'unique supérette du village dévalisée en eau, glaces et cigarettes lors de l'arrivée de nouveaux zodiacs. Beaucoup de villageois récupèrent également les gilets de sauvetage, les bouées, le moteur et l'essence des bateaux des migrants qui jonchent les plages.

Les bateaux pneumatiques quant à eux ne sont pas récupérables. Les passeurs turcs donnent en effet comme mot d'ordre de crever les canots afin d'éviter que les garde-côtes ne ramènent les passagers en Turquie. (3)

En ce qui concerne les touristes, à Skala Sikaminia, ceux-ci ne prêtent pas grande attention aux réfugiés même si certains curieux les prennent en photo de manière peu discrète.

Un manque de compassion assez choquant a par contre été observé dans le ton et les interviews réalisées par le tabloïd britannique Daily Mail au sujet de l'afflux de réfugiés syriens sur l'île grecque de Kos. Le titre de l'article parle en effet de lui-même : « *Misère des vacanciers alors que des milliers de boat people afghans et syriens installent des camps de migrants et transforment cette île agréable en dégoûtant trou à rat* ». (4)

Cependant des témoignages de solidarité de la part de touristes ou de locaux relayés sur le net et sur les réseaux sociaux contrebalancent heureusement ces réactions hostiles.

Mais que deviennent ces migrants, une fois l'île de Lesbos atteinte ? Quelle prise en charge pour eux et quel est le but ultime qu'ils poursuivent ?

Arrivés dans la capitale portuaire de l'île, Mytilini, la plupart tentent de quitter Lesbos pour atteindre le continent grec après avoir été identifiés, examinés et enregistrés. Cependant, ces procédures peuvent être lentes, d'où de nombreux migrants qui passent plus de temps qu'ils ne le voudraient sur l'île. Deux centres d'hébergement peuvent les abriter : le premier, un ancien centre de détention pour migrants est situé dans le village de Moria. Le second, un camp temporaire, a été installé en urgence à Kara Tepe près de Mytilini. Les deux centres sont surpeuplés et nombreux sont ceux qui attendent, dorment et vivent dehors. Les ONG Metaction et Médecins du Monde s'occupent des actions d'urgence à Moria. Metaction veille à l'identification, au suivi et à l'orientation des MENA. Médecins du Monde est en charge de l'aide psychologique et des soins médicaux. Le service de première réception, dépendant du ministère de l'intérieur, s'occupe de l'enregistrement des nouveaux arrivants. Le Haut-Commissariat aux réfugiés apporte également son aide à Mytilini et à Moria, tout comme dans d'autres îles grecques. Selon ce dernier, en 2015, 103.000 réfugiés sont arrivés en Europe via la Méditerranée, dont 48.000 en Grèce. (5)

Pour mieux comprendre le parcours et les motivations de ces migrants, prenons l'exemple de cette famille de kurdes : Sarbast, sa femme et leur bébé de trois mois ont quitté la Syrie pour atteindre la Grèce. Une partie de leur famille est en Turquie tandis que l'autre a déjà atteint l'Allemagne. Le couple attend maintenant d'être enregistré en Grèce. Elina Velivasaki, de l'ONG Pro Asyl, explique que depuis 2013, les Syriens bénéficient d'un traitement différent : ils ne peuvent être déportés à cause de la guerre et reçoivent un avis de quitter le territoire de 6 mois, quand les autres nationalités en reçoivent un de 40 jours. Sardast et sa femme vont ensuite demander l'asile. S'ils effectuent cette démarche à Athènes, en tant que Syriens, ils auront droit à une procédure accélérée. Mais l'attente reste tout de même longue et cause des difficultés de logement. Le couple effectuera donc peut-être sa demande à Lesbos. À Lesbos, les autorités essayent de délivrer au plus vite les ordres de quitter le territoire afin que les migrants quittent l'île (qui manque de moyens et de personnel pour les prendre en charge) afin de rejoindre le continent grec. (2)

Yanis, chauffeur de taxi vivant à Mytilini, explique que l'État grec organise des transits par bateau entre Mytilini et Athènes pour les migrants et qu'aujourd'hui les Syriens sont régularisés en trois jours à Athènes. De là, ils embarquent pour Thessalonique afin de rejoindre l'Allemagne. Selon Yanis, la plupart des migrants ont pour but de rejoindre l'Allemagne ou le Royaume-Uni.

Tous en tous cas, ont soif de liberté et de vivre en paix. Certains ont laissé leur famille en Turquie et attendent d'avoir atteint la destination finale avant de faire venir femme et enfants. D'autres comme Abshe, qui est somalien, recommencent seuls une nouvelle vie. Abshe se dit « *très content d'arriver en Grèce, un pays paisible alors qu'en Somalie il y a toujours la guerre* ». Le jeune homme désire toutefois quitter la Grèce pour rejoindre la Norvège ou l'Allemagne où il désire faire sa vie. (6)

LA SITUATION ACTUELLE DES RÉFUGIÉS SYRIENS

« *La plus grande urgence humanitaire de notre époque* ». C'est en ces termes qu'Antonio Guterres, le Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, évoque la vague migratoire de Syriens qui cherche à fuir la guerre dans son pays. (7)

Le conflit que connaît la Syrie, long et complexe, use sa population et la pousse à émigrer. En 2014, avec les Érythréens, les Syriens sont les plus nombreux à être entrés en Europe par la mer. Ces deux peuples représentent quasi à eux deux la moitié des migrants ! Les

Syriens fuient une guerre interminable tandis que les Érythréens cherchent à quitter les groupes armés, un régime despotique et la misère. 2014 fut pour les Syriens l'année de la réélection de Bachar Al-Assad ainsi que l'échec des pourparlers de paix de Genève II, d'où la migration massive de cette population à ce moment. (9)

De plus, selon un rapport publié le 13 novembre 2014 par l'International Rescue Committee (IRC), de nombreuses personnes désirant quitter la Syrie n'en ont plus la possibilité et se retrouvent prises au piège : nombreux sont ceux qui se voient dans l'incapacité de fuir les villes assiégées ou qui sont déboutés par les pays voisins, fermant leurs frontières. Aussi incroyable que cela puisse paraître, une baisse de 88% par rapport à la moyenne mensuelle de départs depuis la Syrie a été observée entre 2013 et 2014 ! (7)

Selon Fabrice Balanche, géographe, spécialiste de la Syrie et Directeur du groupe de recherches et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient, malgré le chiffre de 4 millions annoncé par le HCR, on peut estimer que les réfugiés syriens sont 5 à 6 millions car le chiffre de 4 millions ne tient compte que des personnes enregistrées par le HCR. Or, de nombreux Syriens ne sont pas enregistrés soit parce qu'ils sont riches et n'en ont pas besoin, soit parce qu'ils ont peur de le faire. La Turquie compterait deux millions de réfugiés syriens, le Liban deux millions également et la Jordanie, un million. (12)

Le fardeau est en effet lourd à porter pour les pays limitrophes de la Syrie qui n'ont pas toujours les moyens pour assumer ce flux de réfugiés. De plus, selon le rapport de l'IRC, les pays non limitrophes de la Syrie « *ont fait preuve d'un manque de solidarité manifeste non seulement envers les populations civiles syriennes qui tentent d'échapper à la violence, mais aussi envers les pays voisins qui accueillent l'écrasante majorité des réfugiés* ». Widney Brown, directrice des programmes de Physicians for Human Rights, ajoute également que certains pays refusent d'accueillir davantage de réfugiés pour de soi-disant raisons de sécurité nationale quand d'autres se contentent de donner un peu d'argent au HCR pour se débarrasser du problème. Des pays tels que les États-Unis quant à eux, trient les réfugiés qu'ils acceptent sur leur territoire. Selon Widney Brown, « *Ce qu'il faudrait faire, c'est donner la priorité à ceux qui ont le moins de chances de survivre dans cette situation temporaire* » or en réalité « *Ils prennent les gens qui sont le mieux éduqués ou qui ont déjà des liens familiaux avec le pays* » afin « *qu'ils ne deviennent pas dépendant de l'État* ». (7)

Fabrice Balanche pense également que nombreux sont ceux qui ne font rien pour arranger le conflit. Au sein même du pays, la guerre s'est avérée une activité très lucrative pour des chefs de guerre qui n'ont aucun intérêt à ce que le conflit cesse. Parmi les pays voisins, l'Iran, la Turquie ou l'Arabie

Saoudite n'ont pas les mêmes points de vue : l'Iran tient à maintenir le régime de Bachar El-Assad en place quand l'Arabie Saoudite et la Turquie désirent le contraire. Au niveau international, ce sont les États-Unis (anti régime) et la Russie (pro régime) qui effectuent un bras de fer relatif à cette question (12)

L'idée de revenir au pays s'éloigne petit à petit pour les réfugiés syriens, tant la situation ne s'arrange pas, ce qui engendre des problèmes pour ces derniers. Selon William Spindler, porte-parole du HCR, cette population fragilisée se paupérise et connaît également de plus en plus de tensions avec les locaux des pays limitrophes d'accueil en raison d'une concurrence pour l'eau, le logement, l'éducation ou le travail. C'est entre autres ce phénomène qui pousse de nombreux Syriens à vouloir émigrer vers l'Europe, même si la majorité d'entre eux reste au Moyen-Orient. (11)

Ceux qui désirent rejoindre l'Europe prennent des bateaux clandestins depuis le Liban jusque la Turquie. De là, des filières turques leur proposent de rejoindre l'Europe. Il faudra par exemple déboursier 12.000 euros pour rejoindre le Danemark, la Belgique ou la Suède. Le profil de ces réfugiés est en général le suivant : des pères de famille qui obtiennent une demande d'asile en Europe et y font ensuite venir leur famille. (12)

Fabrice Balanche explique également que de nombreux Syriens sont dans l'impossibilité de rentrer au pays. En effet, au sein même du pays, il y a déjà de nombreux déplacés internes : 8 millions de personnes ont perdu leur domicile. Ceux-là songent également à partir. Comment dès lors revenir au pays lorsqu'on en est déjà sorti ? D'autant plus lorsque l'on vient de villes ou de quartiers qui ont soutenu la révolte ou lorsque l'on se trouve sur les listes noires de Daesch,... (12)

Cependant, être reconnu comme réfugié en Europe ne se fait pas en un claquement de doigts. Loin de là. En effet, seulement environ 5% des réfugiés syriens aurait trouvé l'asile en Europe. Comment expliquer ce phénomène lorsqu'on voit combien la demande est forte de la part de cette population d'y émigrer ? Selon Caroline Intrand, Co-directrice du Ciré (Coordination et initiatives pour Réfugiés et Étrangers), l'Union Européenne est d'une part une véritable forteresse dans laquelle chaque État membre a défini des critères très stricts et quasi impossibles à remplir en situation de guerre pour y accéder. D'autre part, atteindre l'Europe de manière illégale s'avère très difficile et dangereux. (8)

Les chiffres parlent en effet d'eux-mêmes : 3.419 migrants morts en 2014 en Méditerranée, soit plus de 9 par jour. « *Pour la première fois, en 2014, les personnes originaires de pays producteurs de réfugiés (principalement la Syrie et l'Érythrée) sont devenues une composante essentielle de ce flux tragique, à hauteur de 50% du total* » déclare le HCR. (10)

L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS PAR LA GRÈCE

En 2012, la Grèce a fait construire un mur anti-migrants long de plus de 10 km sur sa frontière avec la Turquie. Ceci nous donne une indication de la politique migratoire menée à l'époque dans le pays.

Notons cependant, que ce mur n'a fait que déplacer le « problème » vu que les migrants atteignent aujourd'hui la Grèce par voie d'eau via ses îles.

Alexis Tsipras a affirmé désirer mettre en place une politique migratoire plus souple et plus humaine que ses prédécesseurs. Le gouvernement a d'ailleurs décidé de remplacer les centres fermés pour migrants par des centres d'accueil ouverts. Un ministère chargé de la question migratoire a été créé, une première en Grèce. En avril, face à l'afflux massif de réfugiés sur ses îles, le gouvernement grec a tenu une réunion extraordinaire afin de s'organiser. En résumé, deux mesures importantes ont été décidées : la création de lieux d'accueil afin de répondre au déficit de centres d'hébergement pour migrants et l'organisation de rapatriements depuis les îles vers le continent grec. (17)

Cependant, en pleine crise financière, la Grèce a du mal à gérer la situation.

En effet, les conditions d'accueil actuelles de la Grèce en matière de réfugiés sont totalement déficientes. Comme le souligne Amnesty International, il n'existe à l'heure actuelle que deux unités mobiles de premier accueil (qui ont pour mission de déterminer la nationalité des nouveaux arrivants et de leur apporter une aide médicale, psychosociale et humanitaire) sur les îles grecques: l'une à Lesbos et l'autre à Samos (et nombreux sont ceux qui n'en bénéficient pas). Ces dernières sont en sous-effectif grave sur les deux îles précitées et n'existent même pas à Kos et Chios où arrivent également de nombreux migrants quotidiennement. Un réfugié afghan a témoigné à Amnesty des conditions d'accueil sur Lesbos : « *Mes enfants ont dormi dans des habits mouillés [...] personne n'est venu nous voir. La situation est mauvaise ici, mes enfants sont malades, nous sommes malades [...] nous avons besoin d'un médecin et de vêtements* ». (18)

Comme nous l'avons vu, sur l'île de Lesbos il n'existe qu'un centre d'accueil officiel d'une capacité de 600 personnes. Dans l'urgence, un parc a été transformé en camp d'accueil provisoire et le maire de Mytilini a ouvert les portes d'une piscine désaffectée pour héberger 400 Syriens lassés des conditions épouvantables du camp provisoire doté d'une capacité de 300 personnes mais qui en accueille parfois 2000. Nombreux sont ceux donc qui sont contraints de dormir à la belle étoile et qui ne bénéficient d'aucune assistance. (16)

Quant à ceux qui ont la « chance » d'être hébergés en centres d'accueil, Amnesty International y déplore « *des conditions de vie inhumaines ou dégradantes* » : surpopulation, manque d'hygiène, pénurie de vêtements, absence d'eau chaude,... L'ONG dénonce également les lenteurs

administratives dans le traitement des demandes d'asile dues à un manque d'effectif. (18)

Même si John Dalhuisen, directeur du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International, appelle la Grèce à fournir d'urgence des conditions d'accueil dignes aux réfugiés, il rappelle également que cette situation n'est pas uniquement de la faute des grecs : « *La crise humanitaire dans la mer Égée n'est pas qu'une tragédie grecque, elle résulte de l'échec du système européen de gestion de la migration. Il incombe aux dirigeants de l'UE (...) de reconnaître que le poids intolérable pesant sur les États se trouvant en première ligne, comme la Grèce ou l'Italie, est la conséquence de l'échec des politiques migratoires de l'Europe. Des solutions efficaces pour répondre à la crise mondiale des réfugiés et partager la responsabilité de manière plus équitable à travers l'UE doivent être mises en place de toute urgence* ». (18)

LES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR L'EUROPE

Après le sommet européen du 23 avril 2015 plaidant pour plus de solidarité entre les États et poussée par une partie de l'opinion, la Commission a avancé la sortie de son « Agenda européen sur la migration » au 13 mai 2015. Dans ce dernier figuraient diverses propositions, dont une qui a suscité de nombreuses discussions. Il s'agissait d'instaurer un système de quotas par pays pour d'une part, en guise de mesure d'urgence, l'accueil de 40.000 demandeurs d'asile venus de Syrie et d'Érythrée arrivés en Italie ou en Grèce (relocalisation) et pour d'autre part l'accueil de 20.000 personnes ayant déjà obtenu le statut de réfugiés mais vivant encore dans des camps en dehors de l'Europe (réinstallation). Bruxelles proposait un timing de deux ans. (19)

Parmi les autres propositions de la Commission nous retiendrons :

- Définir dès fin 2015 une répartition plus permanente des réfugiés et demandeurs d'asile en cas de grosse vague migratoire

- Évaluer le système « Dublin » qui oblige le premier pays dans lequel est enregistré le demandeur d'asile à subvenir à ses besoins et à traiter sa demande

- Mettre en place une approche d'urgence (hotspot) selon laquelle le Bureau européen d'appui pour l'asile, Frontex et Europol seraient chargés d'aider à un traitement rapide des demandes d'asile. Frontex aurait également pour rôle d'aider au retour forcé des déboutés

- Une ouverture des frontières pour ceux qui ont vraiment besoin de protection et davantage de sévérité envers ceux qui n'en ont pas besoin

- Le démantèlement des réseaux de passeurs
- La coopération avec les pays de transit
- La mise en place d'une immigration légale pour pallier au déficit démographique de l'Europe et à la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs (19)

Notons que déterminer qui a vraiment besoin de protection et qui n'en a pas vraiment besoin (et se verra donc victime de sévérité plus accrue) peut déjà poser question,...

Pour en revenir à la proposition de mise en place de quotas, le mécanisme prévu par la Commission reposait sur une répartition entre pays basée sur la population, le PIB, le taux de chômage et le nombre de demandeurs d'asile déjà pris en charge. Les États recevraient 6.000 euros par demandeur d'asile transféré sur leur territoire. (21)

Les pays de l'est en particulier, qui comptent actuellement très peu de réfugiés sur leur territoire (et qui n'ont pas l'intention d'en compter davantage), ont très mal accueilli la proposition. (20)

Pour résumer l'ensemble du sentiment des pays membres par rapport aux quotas, la moitié d'entre eux était opposée à un quelconque caractère obligatoire de prise en charge tandis qu'une douzaine de pays, dont la France, la Belgique et l'Allemagne, contestaient la clé de répartition envisagée. (22)

Face à un tel manque de solidarité entre États membres, l'Italie a même menacé d'accorder des titres de séjour et des visas Schengen aux migrants afin de leur permettre de circuler librement en Europe. (26)

Par conséquent, lors du sommet européen du 25 juin 2015, aucun terrain d'entente ne fut trouvé entre les États par rapport aux quotas pour la répartition des migrants. Le texte signé stipule donc que les dirigeants de l'UE « *donnent leur accord à la relocalisation sur deux ans de 40.000 personnes arrivées en Italie et en Grèce et ayant besoin d'une protection provisoire, et à la réinstallation de 20.000 réfugiés* ». (23)

Cependant, contrairement à ce que demandait la Commission, aucune obligation n'a été imposée aux États concernant le nombre de personnes à accueillir sur leur territoire, ce qui laissait libre cours à leur bonne volonté.

Il fallut attendre les 9 et 10 juillet 2015 pour que les ministres de l'Intérieur se mettent d'accord sur une répartition (mais sans quotas) entre pays membres lors d'une réunion à Luxembourg. (23)

Pour rappel, la Commission demandait la prise en charge de 60.000 personnes (40.000 relocalisations et 20.000 réinstallations). Les 9 et 10 juillet, les pays membres ont dû annoncer le nombre de personnes qu'ils étaient prêts à prendre en charge. Au final, 22.504 réfugiés seront pris en charge par un mécanisme de réinstallation tandis que seulement 32.256 migrants (contre 40.000 demandés par la Commission) seront relocalisés. (24) La

Belgique accueillera 1.100 réfugiés selon le mécanisme de la réinstallation et 1.364 selon le mécanisme de la relocalisation. (25)

Même si les pays d'Europe aiment clamer haut et fort qu'il faut que cessent tous ces drames en mer, lorsqu'il est question de prendre des mesures concrètes pour y parvenir, il est triste de constater que chaque État semble oublier ses bonnes intentions au profit de la défense de ses propres intérêts. Les tensions sont d'ailleurs de plus en plus palpables entre les pays du Sud où arrivent les migrants et les pays du nord où ils veulent s'installer. Parmi les États, la tendance générale est également de limiter l'immigration alors que la Commission tente de l'organiser. Constat : un manque criant de solidarité envers les migrants mais également entre les États membres,...

LES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR L'EUROPE EN QUESTION

De manière générale, c'est la politique migratoire européenne qui est critiquée, nombreux sont ceux qui pensent que cette dernière devrait être abordée selon un tout autre point de vue. L'Europe, tant dans ses actions d'urgence que sur le long terme, semble davantage préoccupée par le fait de se barricader face à ces migrants que par le fait de faire cesser ces drames humains en mer.

Pour preuve, une enquête menée par le collectif The Migrant Files, un consortium de journalistes européens, a révélé que depuis 2000, les pays de l'Union Européenne ont dépensé 11,3 milliards d'euros pour renvoyer les illégaux et 1,6 milliards pour protéger les frontières de l'Europe. D'où vient cet argent ? De la poche du contribuable. Et à qui cette politique est-elle profitable ? À de grands groupes tels qu'Airbus, Thales ou Finmeccanica. L'enquête révèle également que les grillages entre l'Espagne (Ceuta et Melilla) et le Maroc ont un coût d'entretien annuel de 10 millions d'euros tandis que le mur séparant la Grèce et la Turquie coûte quant à lui 7 millions par an au peuple grec. (28) Autant d'argent qui aurait pu être consacré à l'accueil des migrants...

Il n'est dès lors pas étonnant de constater que des voix s'élèvent contre cette politique européenne. L'historien Benjamin Stora par exemple, constate que le recul de solidarité citoyenne envers les migrants clandestins est à imputer à la montée du nationalisme en Europe. Olivier Clochard, chercheur au CNRS au sein du laboratoire Migrinter de l'université de Poitiers et président du réseau Migreurop, parle d'une véritable guerre entretenue par la politique migratoire européenne dont les victimes sont les naufragés en Méditerranée. (27)

Antonio Vitorino, président du think tank *notre Europe* et à l'origine de la création de Frontex, ne pense, quant à lui, pas que la politique

migratoire européenne soit à remettre en cause mais reconnaît cependant des dysfonctionnements dans le système actuel. Selon Vitorino, ces derniers sont à imputer aux causes suivantes : « *Aujourd'hui, même s'ils débarquent massivement dans les pays du Sud, l'essentiel des réfugiés se retrouve au terme des procédures au nord, dans une poignée de pays, Allemagne, Suède, Royaume-Uni et France. Il y a plusieurs raisons à cela. L'effet d'appel quand une communauté est déjà bien implantée dans un pays et pousse les familles à la rejoindre. Ensuite, l'absence d'harmonisation des règles nationales d'octroi d'asile. [...] Il y aura toujours de « l'asylum shopping », les candidats à l'asile privilégiant les pays qui offrent le plus de réponses positives ou les réponses les plus rapides, ou le meilleur accueil* ». (29)

La solution serait donc selon Antonio Vitorino de mettre en place un système européen commun d'asile pour les deux raisons évoquées ci-dessus. Pour Caroline Intrand, Co-directrice du Ciré, ces deux arguments n'en sont cependant pas. En effet, selon cette dernière, lorsque les migrants décident de quitter leur pays de manière légale pour l'Europe, peu de pays offrent par exemple des visas humanitaires, ce qui limite le choix. Ensuite, un certain nombre d'études démontre que ce sont les passeurs qui déterminent les pays européens de destination. Bien entendu, certains tentent de rejoindre de la famille déjà installée dans un pays d'Europe mais cela ne constitue pas la majorité des cas. Par ailleurs, Selon Caroline Intrand, Frontex est contraire au droit d'asile et à la Convention de Genève. De nombreuses personnes partagent d'ailleurs cette opinion. La véritable solution serait la suivante : « *Il n'y a que la liberté de circulation qui peut garantir un vrai accès au droit d'asile aux personnes qui fuient leur pays. Il faut un accès libre au territoire pour venir déposer une demande d'asile. Pour garantir véritablement la protection et pour que les États de l'Union Européenne remplissent leurs obligations en matière de protection selon la Convention de Genève, il faut lever les contraintes. Les voies d'accès légales doivent être profondément assouplies. Si on maintient le système de visas, il faut délivrer des visas humanitaires, des visas pour demander l'asile et qu'ils soient délivrés facilement, rapidement, pour que les personnes puissent prendre l'avion, venir, déposer une demande d'asile* ». (8)

La position du Ciré, partagée d'ailleurs par Siréas, est donc de dire que face à un drame humain, le Conseil européen ne propose que des mesures répressives : le renforcement de la surveillance des frontières européennes et la lutte contre les passeurs et les migrants illégaux. La Commission européenne quant à elle, a au moins proposé un agenda et des pistes de solution concrètes. Cependant ces tentatives restent insuffisantes pour mettre en place une nouvelle politique migratoire européenne respectueuse des droits des personnes migrantes. (31)

Dans un rapport datant de juin 2015 qui analyse la réaction de l'Europe face aux tragédies en Méditerranée, le Ciré démontre les faiblesses et incohérences des solutions proposées par l'Europe point par point. Nous en reprendrons ci-dessous les principaux :

- Renforcer Frontex : comment peut-on croire qu'en contrôlant davantage les frontières, la sécurité des migrants sur les bateaux n'en sera que plus assurée ? Au contraire, au plus la lutte anti migration irrégulière et la surveillance frontalière sont renforcées, au plus le nombre de migrants morts aux frontières de l'Europe est grand. En effet, ces derniers, désireux d'échapper à ces contrôles, empruntent des voies d'accès de plus en plus dangereuses. Ce que le Ciré propose comme solution est la mise en place d'un plan de recherche et de sauvetage à l'échelle de l'Union européenne, ainsi que la suppression de Frontex.

- Lutter contre les filières de passeurs : Si les migrants utilisent des voies illégales et dangereuses pour rejoindre l'Europe c'est parce que les voies légales sont beaucoup trop restreintes. La solution ne réside donc pas en l'arrestation des passeurs et en la destruction des bateaux mais bien en la mise en place de voies d'accès légales et en l'élargissement de la politique en matière de visas. De plus, les migrants pourraient faire les frais de dommages collatéraux lors de cette chasse aux passeurs.

- Coopérer avec les pays d'origine des migrants et avec les pays de transit : Externaliser les frontières ne constitue qu'un moyen pour l'Europe d'éloigner les migrants de son territoire et de se décharger de la gestion de l'asile et de ses frontières. Surtout lorsque l'on sait que la plupart de ces pays souffrent d'instabilité politique et économique et ne respectent bien souvent pas les droits de l'homme.

- La relocalisation : Tout d'abord, vu qu'il faudra de manière rapide déterminer qui est éligible à la relocalisation, le Ciré craint une procédure trop expéditive et non respectueuse des droits des réfugiés. Ensuite, quid du choix de deux nationalités uniquement ? Sans remettre en cause la légitimité des Syriens et des Érythréens, quid des autres migrants qui ont également besoin de protection internationale ? Enfin, qu'advient-il également des Syriens ou Érythréens éligibles une fois que le nombre de 40.000 sur deux ans aura été dépassé ?

- Évaluer le système « Dublin » : Pourquoi pas avant 2016 lorsque tout le monde s'accorde à dire que ce système est injuste, tant pour les États du sud de l'Europe, que pour les demandeurs d'asile ?

- La réinstallation : Pourquoi un nombre aussi petit de réinstallations proposées lorsque l'on sait que pour l'Union Européenne, 20.000 personnes réinstallées représentent moins de 4 réfugiés pour 100.000 habitants ? (31)

CONCLUSION

Malgré certains pas en avant - une politique plus humaine du gouvernement grec envers les migrants ou un appel de la Commission Européenne à davantage de solidarité – force est de constater que cela reste largement insuffisant et ne permettra pas de résoudre les drames qui se jouent actuellement en Méditerranée pour de nombreux migrants.

C'est toute la politique migratoire de l'Europe qu'il faut repenser. Cependant, la question à préalablement se poser pour l'Europe est la suivante : formons-nous une union uniquement à des fins économiques (et plus loin encore : une union au sein de laquelle chacun défend ses propres intérêts économiques ou une union solidaire économiquement) ou l'humain est-il également au centre de nos préoccupations ?

Malgré des déclarations empreintes d'empathie dans la presse, ce deuxième facteur semble actuellement bien souvent relégué au second plan lorsqu'il s'agit de passer à l'action en matière d'immigration.

Qu'advient-il du peuple syrien pour lequel le conflit ne semble pas s'améliorer ? Comme nous l'avons vu, la cohabitation des Syriens avec les locaux des pays voisins où ils sont majoritairement réfugiés s'avère de plus en plus difficile et l'envie de rejoindre l'Europe augmente pour bon nombre d'entre-eux.

Quant aux Grecs, comment vont-ils gérer la crise économique qu'ils traversent et l'arrivée de nouveaux migrants qui ne semble pas prête de s'arrêter ? Avec l'austérité ambiante régnant en Grèce, des fonds suffisants seront-ils alloués pour accueillir dignement le flux de migrants débarquant quotidiennement sur les côtes grecques ?

Les décideurs européens, entre autres, tiennent en leurs mains le destin de ces deux peuples. Rien n'est jamais noir ou blanc mais l'incursion du facteur humain et de la notion de solidarité dans leurs décisions pourrait être un premier pas vers un avenir meilleur.

Comme l'a demandé le Premier ministre grec Alexis Tsipras en avril 2015 : « *J'exhorte les gouvernements des États membres de l'UE à définir immédiatement un plan cohérent pour faire face à la crise humanitaire à laquelle nous sommes confrontés* » estimant que l'Europe doit agir en « *renforçant les structures de recherche et de sauvetage en Méditerranée* » en « *soutenant les pays méditerranéens de l'UE* » et en prenant des « *initiatives diplomatiques pour un règlement pacifique du conflit en Syrie, en Irak et en Libye* ». (33)

Cependant, au-delà de la Grèce et de l'Europe, n'oublions pas que la communauté internationale a également un rôle à jouer et sa part de responsabilité face à un drame humanitaire d'une telle ampleur. En amont de la vague migratoire syrienne, il y a en effet le conflit syrien qui dure

maintenant depuis 5 ans. La résolution de ce dernier permettrait déjà aux Syriens d'entrevoir l'espoir de rester ou de revenir au pays. Mais comment résoudre correctement ce conflit en visant le bien-être du peuple syrien au-delà des intérêts diplomatiques et/ou économiques des différents pays du monde ? Quant à la question de l'ingérence, il est également important de se la poser. Comment et jusqu'où avons-nous le droit d'intervenir en Syrie ? Quel est le rôle de la communauté internationale ? Intervenir en Syrie ? Tenter de résoudre le conflit diplomatiquement sans intervention ? Accueillir un maximum de réfugiés syriens dans nos pays ? Concernant ce dernier point, l'effort de la communauté internationale n'a pour le moment pas été très important. De plus en plus de réfugiés syriens deviennent vulnérables et ont urgemment besoin d'une aide extérieure.

Or, comme le souligne Sherif Elsayed Ali, Responsable du programme Droits des réfugiés et des migrants d'Amnesty International, « *De l'Asie à l'Europe, de grands pays prospères tournent le dos aux réfugiés syriens. Ni la Russie, ni le Japon ni aucun des six pays du Golfe n'ont proposé de réinstaller un seul réfugié syrien. [...] Dans de nombreux pays, les responsables politiques laissent les craintes concernant la hausse de l'immigration prendre le pas sur les considérations humanitaires* ». (32)

La montée du nationalisme, la peur de l'autre et de l'étranger. Des tendances qui montent en Europe mais aussi dans le reste du monde et qui prennent malheureusement le pas sur l'aide humanitaire. C'est donc également le combat contre ces idéologies qui permettra peut-être au peuple syrien d'entrevoir un espoir de réinstallation plus conséquent en attendant que le conflit qui déchire son pays ne soit résolu.

PHOTOS



Zodiac échoué sur les côtes de Skala Sikaminia, Lesbos juillet 2015



Gilets de sauvetage échoués sur les côtes de Skala Sikaminia, Lesbos juillet 2015



Arrivée de réfugiés syriens
le long des côtes de Skala
Sikamina, Lesbos juillet 2015



Réfugiés syriens quittant le
village de Skala Sikamina pour
rejoindre Mytilini, Lesbos
juillet 2015



Réfugiés syriens sur les routes de Lesbos, en route vers Mytilini, Lesbos juillet 2015

BIBLIOGRAPHIE

(1) Le Monde, « En Grèce, Tsipras confronté à une nouvelle vague migratoire ». (en ligne) c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/04/15/en-grece-tsipras-confronte-a-une-nouvelle-vague-migratoire_4616381_3214.html

(2) RFI, « L'île de Lesbos : la Lampedusa grecque des réfugiés Syriens ». (en ligne) c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.rfi.fr/europe/20150619-ile-lesvos-lampedusa-grece-refugies-syriens-migrants-asile>

(3) RTBF, « Sur le parcours des réfugiés de Samos aux portes de l'Europe ». (en ligne) c2014 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur http://www.rtbf.be/info/monde/europe/detail_sur-le-parcours-des-refugies-de-samos-aux-portes-de-l-europe?id=8402274

(4) Slate, « En Grèce, des touristes anglais se plaignent de tous ces réfugiés syriens qui gâchent leurs vacances ». (en ligne) c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.slate.fr/story/102213/grece-touriste-britanniques-refugies-syriens-degoutant>

(5) UNHCR, « L'île de Lesbos mise à rude épreuve ; Arrivée, en 2015, de 100 000 migrants et réfugiés ayant traversé la Méditerranée ». (en ligne) c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.unhcr.fr/5577e3ecc.html>

(6) La Libre Belgique, « Les migrants ont-ils trouvé un « nouvel eldorado » en Grèce ? ». (en ligne) c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.lalibre.be/actu/international/les-migrants-ont-il-trouve-un-nouvel-eldorado-en-grece-55316d6f35704bb01bcf9188>

(7) Slate, « Les réfugiés fuyant la Syrie sont de moins en moins nombreux, et c'est une mauvaise nouvelle ». c2014 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.slate.fr/story/94729/syrie-refugies>

(8) Convivial, « Une minorité des Réfugiés syriens trouvent asile en Europe ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.convivial.be/une-minorite-des-refugies-syriens-trouvent-asile-en-europe/>

(9) Libération, « Les Syriens, les plus nombreux à braver la Méditerranée en 2014 ». c2015 (consulté le 27/07/2015) Disponible sur http://www.liberation.fr/monde/2015/01/02/les-syriens-les-plus-nombreux-a-braver-la-mediterranee-en-2014_1173005

(10) Libération, « La Méditerranée, tombeau marin ». c2015 (consulté le 27/07/2015) Disponible sur http://www.liberation.fr/monde/2015/01/02/la-mediterranee-tombeau-marin_1173223

(11) RTBF, « Syrie : le cap des 4 millions de réfugiés a été dépassé ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur http://www.rtb.be/info/monde/moyen-orient/detail_syrie-le-cap-des-4-millions-de-refugies-depasse?id=9028298

(12) RTBF, « La Syrie est devenue le principal pourvoyeur de réfugiés en Europe ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur http://www.rtb.be/info/dossier/la-syrie-entre-contestation-et-repression/detail_syrie-au-moins-deux-millions-de-refugies-cherchent-a-venir-en-europe?id=9028872

(13) Rue 89 Les blogs, « Mur entre Grèce et Turquie : à nouvelle barrière, nouvelle route ». c2011 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://blogs.rue89.nouvelobs.com/europe-europe-europe/2011/01/06/mur-entre-grece-et-turquie-a-nouvelles-protections-nouvelles-routes->

(14) RFI, « Grèce : le gouvernement Tsipras veut améliorer l'accueil des migrants ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.rfi.fr/europe/20150415-grece-accueil-migrants-gouvernement-tsipras-veut-ameliorer->

(15) Le Monde, « Grèce : le naufrage d'un bateau de migrants en mer Egée fait 3 morts ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/04/20/grece-le-naufrage-d-un-bateau-de-migrants-en-mer-egee-fait-3-morts_4619168_3214.html

(16) Le Point, « Lesbos en Grèce : un paradis touristique devenu un enfer pour les migrants ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur http://www.lepoint.fr/monde/lesbos-en-grece-un-paradis-touristique-devenu-un-enfer-pour-les-migrants-24-06-2015-1939523_24.php

(17) Le Monde, « Athènes veut améliorer l'accueil des migrants ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/04/15/athenes-veut-ameliorer-l-accueil-des-migrants_4615932_3214.html

(18) Amnesty International Suisse, « La crise humanitaire s'intensifie face à un soutien aux réfugiés déficient ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.amnesty.ch/fr/pays/europe-asie-centrale/grece/docs/2015/la-crise-humanitaire-s-intensifie-face-a-un-soutien-aux-refugies-deficient>

(19) Le Monde, « Bruxelles propose des quotas sur l'accueil des réfugiés ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/05/13/bruxelles-propose-des-quotas-sur-l-accueil-des-refugies_4632911_3214.html

(20) Les Echos, « Migration : la mise en place de quotas de réfugiés divise les Européens ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.lesechos.fr/monde/europe/02165243463-migration-la-mise-en-place-de-quotas-de-refugies-divise-les-europeens-1118860.php>

(21) Les Echos, « Bruxelles persiste dans sa volonté d'obliger les Etats à accueillir des demandeurs d'asile ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.lesechos.fr/monde/europe/02194446674-bruxelles-persiste-dans-sa-volonte-dobliger-les-etats-a-accueillir-des-demandeurs-dasile-1122909.php>

(22) Les Echos, « Migrants : les Vingt-Huit toujours divisés ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur http://www.lesechos.fr/journal20150625/lec1_monde/021160802677-migrants-les-vingt-huit-toujours-divises-1131573.php

(23) La Croix, « Quota obligatoire de réfugiés : pas d'accord trouvé à Bruxelles ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.la-croix.com/Actualite/Europe/Quota-obligatoire-de-refugies-pas-d-accord-trouve-a-Bruxelles-2015-06-26-1328195>

(24) Les Echos, « Migrants : une solidarité a minima ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.lesechos.fr/monde/europe/021216897477-migrants-une-solidarite-a-minima-1138582.php>

(25) 7 sur 7, « L'UE s'accorde pour réinstaller et relocaliser 54.760 réfugiés ». c2015 (consulté le 28/07/2015) Disponible sur <http://www.7sur7.be/7s7/fr/1505/Monde/article/detail/2399751/2015/07/20/L-UE-s-accorde-pour-reinstaller-et-relocaliser-54-760-refugies.dhtml>

(26) Ciré, « Sommet sur les migrations : l'Europe ni humaine ni solidaire – Communiqué du 24 juin 2015 ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.cire.be/presse/communiques-de-presse/sommet-sur-les-migrations-l-europe-ni-humaine-ni-solidaire-communique-du-24-juin-2015>

(27) Le Monde, « L'Europe, insensible aux migrants ? ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/04/27/l-europe-insensible-aux-migrants_4623648_3232.html

(28) Le Monde, « L'Union européenne dépense des fortunes pour renvoyer les migrants illégaux ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/06/18/l-ue-depense-des-fortunes-pour-renvoyer-les-migrants-illegaux_4657057_3214.html

(29) Les Echos, « Antonio Vitorino : « Il reste encore beaucoup à faire pour avoir un système européen commun d'asile » ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.lesechos.fr/monde/europe/021135569128-a-vitorino-il-reste-encore-beaucoup-a-faire-pour-avoir-un-systeme-europeen-commun-dasile-1128050.php>

(30) Les Echos, « Immigration : en finir avec le jeu du chat et de la souris ». c2014 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur http://www.lesechos.fr/22/05/2014/LesEchos/21693-028-ECH_immigration---en-finir-avec-le-jeu-du-chat-et-de-la-souris.htm

(31) Ciré, « Analyse de la réaction de l'Europe face aux tragédies en Méditerranée ». c2015 (consulté le 23/07/2015) Disponible sur <http://www.cire.be/analyses/1099-la-reaction-de-l-europe-face-aux-tragedies-en-mediterranee-juin-2015/file>

(32) The Huffington Post Les blogs, « Crise des réfugiés de Syrie : les pays les plus riches doivent se montrer solidaires ». c2015 (consulté le 03/08/2015) Disponible sur http://www.huffingtonpost.fr/sherif-elsayed-ali/crise-des-refugies-de-syr_b_6622130.html

(33) La Libre Belgique, « Naufrage en Méditerranée, Tsipras exhorte l'UE à avoir un plan « cohérent » ». c2015 (consulté le 03/08/2015) Disponible sur <http://www.lalibre.be/dernieres-depeches/afp/naufrage-en-mediterranee-tsipras-exhorte-l-ue-a-avoirun-plan-coherent-5533fdb3570fde9b2cc3ff8>

